



PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon (Siren : 200073963)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
Commune siège	Guebwiller
Arrondissement	Thann-Guebwiller
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/2016
Date d'effet	28/12/2016

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. MARC JUNG

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace du Florival
Numéro et libellé dans la voie	170 rue de la République
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	68500 GUEBWILLER
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	101 933
-----------------------------	---------

Densité moyenne 132,14

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
68	CC de la Région de Guebwiller (246800569)	CC
68	CC du Centre du Haut-Rhin (246800445)	CC
68	CC du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux (246800494)	CC
68	CC Pays Rhin - Brisach (200066025)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Aménagement de l'espace</p> <p>- Etudes et programmation</p> <p><i>"le PETR a pour mission de fédérer les communes et les EPCI membres pour mettre en oeuvre le projet de territoire. Dans ce cadre, le PETR pourra exercer des compétences et missions optionnelles en créant tous services publics utiles, administratifs, techniques ou financiers : - passer des contrats pour des études et assistances à maîtrise d'ouvrage ; - établir toutes demandes de subventions ou participations aux frais engagés pour sa mission à des tiers et notamment à l'Etat, à la Région, au Département et à l'Europe ; - assurer le financement des études et d'autres dépenses au moyen de crédits ouverts à cet effet au budget du Syndicat ; - associer à ces travaux l'Etat, la Région, le Département et d'autres organismes pouvant avoir compétence en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique. La présente énumération n'étant pas limitative."</i></p>
<p>Autres</p> <p>- Préfiguration et fonctionnement des Pays</p> <p><i>"Elaboration, approbation, modification et révision du projet de territoire Rhin-Vignoble-Grand Ballon et toute politique d'aménagement et de développement durable du territoire" "le PETR a pour mission de fédérer les communes et les EPCI membres pour mettre en oeuvre le projet de territoire. Dans ce cadre, le PETR pourra exercer des compétences et missions optionnelles en créant tous services publics utiles, administratifs, techniques ou financiers : - passer des contrats pour des études et assistances à maîtrise d'ouvrage ; - établir toutes demandes de subventions ou participations aux frais engagés pour sa mission à des tiers et notamment à l'Etat, à la Région, au Département et à l'Europe ; - assurer le financement des études et d'autres dépenses au moyen de crédits ouverts à cet effet au budget du Syndicat ; - associer à ces travaux l'Etat, la Région, le Département et d'autres organismes pouvant avoir compétence en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique. La présente énumération n'étant pas limitative."</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)